

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2026**

Délibération n° :

DL32/2026

Objet :

Election des membres
de la commission
consultative des
services publics locaux
du SIOM de la Vallée de
Chevreuse

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 02/06/2026

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **34**
VOTANTS : **34**

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 08 juin 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AFONSO Joseph (titulaire - CPS)
- Mme ARNOULD Laure (titulaire - CCHVC)
- M. BOULLAND Daniel (titulaire - CPS)
- M. CHARRON Etienne (titulaire - CPS)
- M. CHERCHALI Sandra (titulaire - CPS)
- M. CORDIER Gilles (titulaire - CPS)
- Mme DALI Sara (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE Jérôme (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS Dominique (titulaire - CPS)
- M. FANCHINI Romain (suppléant - CPS)
- M. FAUBEAU Alain (titulaire - CPS)
- M. FELIHO Florentin (titulaire - CPS)
- M. FOURGEAUD Serge (titulaire - CPS)
- M. GALLAIS Grégory (suppléant - CPS)
- Mme GAULHET Marianne (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE Bernard (titulaire - CPS)
- M. GOUMAND Aurélien (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC Anne (titulaire - CCHVC)
- M. JACOBI Eric (suppléant - CPS)
- M. KAROUI Karim (titulaire - CPS)
- Mme LECORGNE Laure (titulaire - CPS)
- M. LOUP Jean-Baptiste (suppléant - CPS)
- M. MANY François (titulaire - CPS)
- Mme MAUVEZIN Noëlle (titulaire - CPS)
- M. MIDOL-MONNET Alexis (titulaire - CPS)
- Mme PLUMAIL Nathalie (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE Jérôme (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE Denis (titulaire - CPS)
- Mme SELVEZ Cyrielle (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VANDEWEGHE Ludwig (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. XAVIER Bernard (titulaire - CPS)

Absents excusés : M. ALI-BELHADJ Zaïme (titulaire - CPS) ; M. BAVOIL Daniel (titulaire - CCHVC) ; M. BERVEILLER Daniel (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT Philippe (titulaire - CPS) ; Mme GASNIER Marie-Anne (titulaire - CPS) ; - Mme JAUBERT Sarah (titulaire - CPS) ; M. LECLERC Christian (titulaire - CPS) ; Mme LEMONNIER Sandrine (titulaire - CPS) ; M. MASURE Frédéric (titulaire - CPS) ; M. NOFERI Grégory (titulaire - CPS) ; Mme OSTYN Valérie (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20260608-DL32BIS_202

Délibération n°DL32/2026
Election des membres de la commission consultative des services publics locaux du
SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1413-1,

Vu la circulaire n° NOR/LBL/B/03/10019C portant modalités d'organisation des commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL) prévues par l'article 5-1 de la loi n° 200-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, version consolidée di 10 août 2020,

Vu la note de présentation,

Considérant que cette Commission, présidée par le Président ou son représentant comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales nommées par l'assemblée délibérante,

Considérant que la Commission Consultative des Services Publics Locaux est chargée d'examiner chaque année :

- le rapport sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers,
- le rapport du délégataire du réseau de chaleur, la société Dalkia, comprenant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service délégué et une analyse de la qualité du service,

Considérant que la commission est par ailleurs consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière,

Considérant que cette commission est consultative,

Considérant que cette commission est composée de cinq délégués du comité syndical répartis à la représentation proportionnelle et de trois représentants d'associations locales,

Considérant que l'élection des membres doit avoir lieu à bulletin secret, sauf si le comité syndical décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Considérant le choix de procéder à un vote à main levée, **adopté à l'unanimité,**

Considérant la liste suivante :

- Zaïme ALI-BELHADJ
- Laure ARNOULD
- Florentin FELIHO
- Alexis MIDOL-MONNET
- Bernard GLEIZE

Considérant la candidature des associations suivantes :

- Association Terre et Cités
- Association des Amis de la Vallée de la Bièvre
- Association de défense de l'environnement Vatonne Yvette
- Association Citoyens écologistes et solidaires

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20260608-DL32BIS_202

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Elit** les membres pour participer aux travaux de la CCSPL dont le Président est Jean-François VIGIER :
- Zaïme ALI-BELHADJ
- Laure ARNOULD
- Florentin FELIHO
- Alexis MIDOL-MONNET
- Bernard GLEIZE

Désigne les associations locales suivantes, qui ont donné leur accord, pour siéger dans cette commission :

- Association Terre et Cités
- Association des Amis de la Vallée de la Bièvre
- Association de défense de l'environnement Vatonne Yvette
- Association Citoyens écologistes et solidaires.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président,

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20260608-DL32BIS_202